



#### FÉDÉRATION FLYING DISC FRANCE

Technoparc Poissy - Espace Média  
3 rue Gustave Eiffel  
78300 Poissy

T. 09 53 68 14 83  
F. 09 53 68 14 83  
info@ffdf.fr  
www.ffdf.fr

## EVOLUTION DU REGLEMENT DES COMPETITIONS D'ULTIMATE

Le règlement des compétitions d'Ultimate a évolué, il a été mis à jour afin de prendre en compte les évolutions des différents championnats et des nouvelles catégories (notamment toutes les catégories junior). Sa structure a été également revue.

Voici ci-dessous les principaux changements :

### **Date des championnats :**

#### *Précédent règlement :*

Pas de précision, si ce n'est les dates limites d'inscription.

#### *Nouveau règlement :*

La FFDF se charge d'annoncer le lieu de la phase de championnat au moins 2 mois avant la date, dans les cas où elle a reçu au moins une proposition correcte avant la date annoncée dans le courrier de début de saison.

Si aucun lieu n'est proposé un mois avant la date de la compétition, la compétition sera annulée.

### **Choix de la couleur de maillot :**

#### *Précédent règlement :*

Les équipes doivent se mettre d'accord sur la couleur du maillot, sinon c'est l'équipe la mieux classée sur la saison précédente qui choisit la couleur

#### *Nouveau règlement :*

Les deux équipes devront se mettre d'accord ou effectuer un tirage au sort pour choisir la couleur.



### **Modification de la N3 :**

#### *Précédent règlement :*

La N3 était divisée en 3 zones avec 1 poule de 8 équipes par zone.

#### *Nouveau règlement :*

Elle sera toujours divisée en 3 zones mais avec 2 poules de 6 équipes par zone.

Il y aura 4 descentes par zone, ce qui permettra à chaque ligue de faire monter une équipe en N3.

### **Pénalités :**

#### *Précédent règlement :*

Il existe des pénalités qui se trouvaient dans plusieurs parties du règlement.

#### *Nouveau règlement :*

Un chapitre pénalité a été créé afin de reprendre toutes les pénalités et les ajuster.

Les sanctions définies dans ce chapitre peuvent être données par le Directeur de Tournoi ou par un officiel de la FFDF présent lors de la compétition concernée.

### **Pénalité en cas de désinscription :**

#### *Précédent règlement :*

Actuellement une équipe qui se désinscrit perdait sa caution soit :

- 1000 € pour les équipes engagées en Nationale 1 Open Indoor & Outdoor,
- 500 € pour les équipes engagées Nationale 1 Féminine, Mixte & Open Beach, en Nationale 2 Open Indoor, Outdoor, Beach & Mixte et en Nationale 3 Open Indoor, Outdoor & Beach,
- 150 € pour toutes les autres divisions et compétitions.

#### *Nouveau règlement :*

Si une équipe se désinscrit entre la date fixée par la FFDF dans le courrier de début de saison et la date de transmission du planning, le club sera prélevé du montant suivant :

- 500 € pour les équipes engagées en Nationale 1 Open Indoor & Outdoor,
- 250 € pour les équipes engagées Nationale 1 Féminine, Mixte & Open Beach, en Nationale 2 Open Indoor, Outdoor, Beach & Mixte et en Nationale 3 Open Indoor, Outdoor & Beach,
- 100 € pour toutes les autres divisions et compétitions.



Si une équipe se désinscrit après la date de transmission du planning ou ne se présente pas à la compétition, le club sera prélevé du montant suivant :

- 1000 € pour les équipes engagées en Nationale 1 Open Indoor & Outdoor,
- 500 € pour les équipes engagées Nationale 1 Féminine, Mixte & Open Beach, en Nationale 2 Open Indoor, Outdoor, Beach & Mixte et en Nationale 3 Open Indoor, Outdoor & Beach,
- 150 € pour toutes les autres divisions et compétitions.

### **Tenue sportive :**

#### *Précédent règlement :*

Actuellement en cas de non-respect de la tenue d'un joueur (tel que décrit dans ce règlement) d'une équipe, l'équipe perdait sa caution soit :

- 1000 € pour les équipes engagées en Nationale 1 Open Indoor & Outdoor,
- 500 € pour les équipes engagées Nationale 1 Féminine, Mixte & Open Beach, en Nationale 2 Open Indoor, Outdoor, Beach & Mixte et en Nationale 3 Open Indoor, Outdoor & Beach,
- 150 € pour toutes les autres divisions et compétitions.

#### *Nouveau règlement :*

L'équipe se verra attribuer un 0 en note esprit du jeu sur le match, en cas de récidive sur la même compétition le club recevra une pénalité de 50€ par joueur ne respectant la tenue réglementaire.

### **Table de marque :**

#### *Précédent règlement :*

Il n'existait pas de pénalité sur la non-tenu des tables de marques.

#### *Nouveau règlement :*

Le club qui ne tient pas sa table de marque recevra une pénalité de 50€. Il n'est pas interdit en cas de difficulté de tenue d'une table de marque de prévenir le Directeur de Tournoi et trouver, si possible, un solution avec lui.

### **Esprit du jeu :**

#### *Précédent règlement :*

Il n'existait pas de pénalité sur la non remise des notes d'esprit du jeu..

#### *Nouveau règlement :*



Chaque équipe devra remettre a minima remettre les notes d'esprit du jeu à la fin de chaque journée de compétition. En cas de non remise, l'équipe se verra attribuer une note de 0 par match concerné.

Anthony Affilé  
[Commission Règlement](#)